

FACTURE d'électricité tarif bleu

Dépannage : 0 800 333 974

Vos contacts

Site internet : reunion.edf.fr
Payer votre facture par CB : 0 800 230 230 (n° vert)
Agence Clientèle Moufia
8 av. G. Bressans CS 62009 97744 Saint Denis cedex
9 Ml. : 02 62 25 98 00 (coût d'un appel local) Du lundi
au vendredi de 7h30 à 18h30
edf-particuliers-reunion@edf.fr

M ARTHUR DUPONT
Ch NOTRE DAME DU ROSAIRE
Etage 1
97412 BRAS PANON

Vos références :

- pour tout contact : 26300000000001
- pour tout paiement : 263 0 000000000 000000000

vosre contrat

client titulaire **M ARTHUR DUPONT**
espace de livraison **Chemin Notre Dame du
Rosaire
Etage 1
BRAS PANON**

caractéristiques du contrat n° 00000

offre **tarif bleu**
service **base**
puissance souscrite **8 kVA**
réglage de la protection **30 A**
type de compteur **électromécanique**

vosre facture (détails au verso)

facture n° 0000001A du 15/09/2017

électricité du 21/07/2017 au 15/09/2017 : 476 kWh
calculés sur la base d'index relevés

total HT	63,64 €
TVA	5,76 €
autres taxes	17,56 €

total TTC 86,96 €

Ce montant sera prélevé à partir du 02/10/2017

Date approximative du prochain relevé 21/03/2018
Date approximative de la prochaine facture ... 23/11/2017

historique de consommation

Les valeurs estimées sont présentées en italique.

kWh	nov 16	janv 17	mars 17	mai 17	juil 17	sept 17
base	387	442	526	478	483	476



rappel de vos coordonnées bancaires

Conformément à votre demande, l'opération sera réalisée sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées.

Nom du titulaire : ARTHUR DUPONT

IBAN (RIB International) : FR00 1880 0001 0000 0000 XXXX XXXX

BIC : XXXXXXXX

1 Contact EDF Particulier

Coordonnées postales et téléphoniques du service Client EDF Particulier. A contacter pour toutes questions relatives à votre contrat, vos factures et les tarifs et services d'électricité.

Dépannage : Numéro à composer pour contacter le service dépannage en cas de problème technique (ex : coupure d'alimentation).

2 Références

Le numéro « pour tout contact » est à rappeler pour toute correspondance avec EDF. Le numéro « pour tout paiement » vous est utile pour vos paiements.

3 Essentiel de votre contrat

Cette rubrique regroupe vos principales informations contractuelles : la référence, le type de contrat, la puissance souscrite, les services souscrits...

Vous retrouvez également le nom et l'adresse du lieu de consommation.

4 Evolution de votre consommation facturée

Cette rubrique présente votre consommation facturée en kWh ces derniers mois basée sur vos index réels ou estimés.

5 Adresse de facturation

Adresse utilisée pour l'envoi de vos factures. Elle peut être différente de l'adresse de consommation.

6 Identification de la facture

Nature du document (facture, avoir, souscription, cessation, régularisation...), numéro et date d'émission de la facture.

7 Synthèse

Vous retrouvez dans cette synthèse vos consommations, le récapitulatif des coûts, la somme à payer ainsi que le détail de votre paiement ou de notre remboursement concernant le solde de votre facture.

Vous trouvez également la prochaine date de relève de votre compteur et celle de la prochaine facture.

8 Moyen de paiement

Si vous avez choisi de régler vos factures par un autre moyen de paiement que le prélèvement automatique, le talon de paiement par TIP figure en bas de votre facture.

Si vous avez opté pour le prélèvement automatique, les coordonnées bancaires du compte sur lequel le montant de la facture sera prélevé sont indiquées.

9 Code barre de paiement

Ce code barre permet de vous identifier lors d'un paiement à une borne de paiement.

1

part fixe		€/an	montant en €
prime fixe du 18 septembre 2017 au 17 novembre 2017 (puissance souscrite de 6 kVA - 2 mois)		81,24	13,54
rappel de prime fixe			0,42
part variable		€/kWh	montant en €
postes tarifaires	ancien index en fatigue et estimé	nouveau index en fatigue et estimé	coefficient de lecture
du 21/07/2017 au 15/09/2017			consommations (kWh)
consommations			compteur n° ABCDEFGHJ123
consommations - barème du 21/07/2017 au 31/07/2017		8,9632	476
consommations - barème du 01/08/2017 au 15/09/2017		9,3091	384
prestations		montant en €	
régularisation prime fixe (arrêté du 01/10/2016)			1,41
régularisation consommation (arrêté du 01/10/2016)			4,27
total HT			88,96

2

taxe	assiette	taux	montant en €
TCCFE (taxe communale)	476	0,006 €/ kWh	2,86
TDCFE (taxe départementale)	476	0,00319 €/ kWh	1,52
cspe	476	0,0225 €/ kWh	10,71
cta	9,15	27,04 %	2,47
tva réduite	17,84	2,10 %	0,37
tva	63,36	8,50 %	5,39
octroi de mer régional	63,64	0,00 %	0,00
octroi de mer	63,64	0,00 %	0,00
total TTC			88,96

3

communication

- part acheminement HT: 28,47 €
- taxes locales (départementale, communale) : Pour en savoir plus, rendez-vous sur reunion.edf.com
- ota (contribution tarifaire d'acheminement) : 27,04 % de la part acheminement de l'abonnement
- tva : payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la tcf, la cspe et la cta.
- octroi de mer : s'applique sur le montant HT de la facture (prime fixe, consommation, CSPE et CTA).
- octroi de mer régional : s'applique sur le montant HT de la facture (prime fixe, consommation, CSPE et CTA).

Pour que votre prochaine facture soit basée sur des consommations réelles, il vous suffit de nous transmettre notamment par internet ou par téléphone votre relevé de compteur entre le 11/11/2017 et le 21/11/2017

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics ou par téléphone au 0 800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Tarifs et prix en vigueur disponibles sur reunion.edf.fr. Votre facture fait l'objet d'un tarif réglementé (document à conserver 5 ans). Une facture estimative est établie à partir des historiques de consommation selon 2 types de situation: prise en compte de l'historique réel si 2 relevés de compteur sur une période d'une année ont été enregistrés ou historique moyen de l'offre-service en cas d'absence de relevé.

En cas de litige lié à l'exécution de votre contrat, vous pouvez contacter le Service Consommateurs d'EDF Réunion par courriel à edf-reunion-serviceconsommateurs@edf.fr, ou par courrier à EDF Réunion Service Consommateurs 8, Avenue Georges Brassens CS 62009 Moufia 97744 Saint-Denis CEDEX 8. Si votre réclamation auprès du Service Consommateurs n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur EDF, par courrier à Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 Paris CEDEX 08 ou en ligne sur mediateur.edf.fr. Vous pouvez également saisir le Médiateur National de l'Énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par courrier à Médiateur National de l'Énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 Paris CEDEX 08.

Les tarifs ont évolué au 1er août 2017. Pour en savoir plus, rendez vous sur reunion.edf.fr.

réunion.edf.fr - 384 720 / 031446

1 Détail abonnement et consommations

Cette rubrique vous indique le montant de votre abonnement, de vos consommations et des services et prestations souscrits le cas échéant pour l'ensemble de la période facturée.

Le numéro de votre compteur est également indiqué dans cette partie.

2 Taxes et contributions

Les taxes et contributions sont collectées pour le compte de l'État et/ou des collectivités.

- **TCCFE** (Taxe Communale sur la Conso Finale d'Électricité) et **TDCFE** (et Taxe Départementale sur la Conso Finale d'Électricité) Elles sont proportionnelles à la consommation et sont reversées notamment à l'État et/ou aux collectivités. Leurs prix évoluent au 1^{er} janvier de chaque année.
- **CSPE** (Contribution au Service Public de l'Électricité) Elle est proportionnelle à la consommation et couvre les coûts inhérents aux missions de service public liés à la distribution d'électricité.
- **CTA** (Contribution Tarifaire d'acheminement) s'applique à la part fixe de l'acheminement.
- L' **OM** (Octroi de Mer) et l' **OMR** (Octroi de Mer Régional) s'appliquent sur le montant hors TVA et hors accises de la facture
- **TVA** (Taxe sur la valeur ajoutée) s'applique au montant total de la facture, y compris taxes, contribution et accises

3 Communication

Cette rubrique reprend les mentions légales relatives à la facture et à la gestion de votre contrat.